



FIENTES DE POULES

MEMBRES DU GROUPE : Valérie Tini OZD, Hnaella BioCalédonia, Philhippe Deschamps Epsilon agri, ACE, Chloé Fonfrède CANC Valorga, Repair, Blanchard maraichage, Philippe Galtier PS, Ecolife Florent Domergue, Shojiro ADEVY, Yann Buchon la ferme pédagogique de Koé, Yves Marie Anne PS, Hombouy ES service, Meryl Block CDE, Ronan Carré A2EP, Regis Bador (mouches)

Nom de l'action : Méthanisation dans le bassin de production

Description de l'action : Planter un petit méthaniseur au sein d'une zone de polyculture de façon à capter plusieurs déchets organiques proches, y compris les fientes de poules et lisier de porc, et redistribuer le digestat aux voisins.

OBJECTIFS DE L'ACTION :
 Trouver une solution au Larvadex qui se retrouve dans la fiente de poule (non accepté en agriculture bio) et gérer une éventuelle surproduction de fientes vs besoins en engrais

Quels sont les pré-requis, les conditions à remplir au préalable ? :

Zone géographique de polyculture avec multi-déchets, comprenant du bio pour le digestat.

Quel est le planning ? Quels sont les délais ? :

Quel modèle économique ? : Revente du digestat et gaz. Pas de coût de transport.

Quels sont les freins à lever ? : Distribution du digestat en gravitaire en goutte à goutte, proche du méthaniseur. Éviter les transports.

Sécuriser les gisements sur le LT : intégrer au capital les producteurs de déchets.

COMBIEN ?

BUDGET (cocher la case) :

Faible (voire nul)

Moyen

Élevé

QUI PAYE ?

QUI ?

PILOTES DE L'ACTION :

PARTENAIRES :

OPERATIONNELS :

CLES DE LA REUSSITE, LEVIERS, FACTEURS DE SUCCES :

Sécuriser le gisement.

Adapter les process aux zones géographiques.

Trouver des débouchés thermiques au gaz produit : séchage, transformation...

REGLEMENTATION (modifications, création) :

Interdiction de nuisances et pollutions.

Aides à la production d'énergie propre.